



ASSOCIATION DES PAYSANNES VAUDOISES  
GROUPE DES VIGNERONNES DE LAVAUX



**Procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 9 mai 2017**  
**Salle de l'Esplanade à Chexbres**

L'assemblée est ouverte à 19h05 par Régine Rouge, présidente.

Point 1 **Accueil et chant des Paysannes**

Régine Rouge souhaite la bienvenue aux 33 membres présentes et remercie la Commune de Chexbres de nous avoir mis la salle à disposition gratuitement.

Nous chantons le premier couplet du chant des Paysannes.

Régine nomme les personnes qui se sont excusées, dont nos anciennes présidentes, Florence Chollet et Nicole Dentan. Elle remercie par ailleurs cette dernière de nous avoir offert les fleurs qui décorent la salle.

Point 2 **Lecture du PV de l'Assemblée générale du 21 mars 2017**

En l'absence de questions ou de remarques, le procès-verbal est accepté à main levée.

Point 3 **Rapport de la présidente**

Notre présidente nous demande d'observer une minute de silence en mémoire des êtres chers qui nous ont quittés. Nous avons une pensée particulière pour notre membre fondatrice Suzy Jomini décédée en février 2017.

Régine remercie la famille de Suzy Jomini qui a proposé notre association pour les dons lors du service funèbre et nous offre ainsi 1709.- frs.

Notre première participation au Cully Bazar a été un succès. Nous y avons fait un bénéfice de frs 681.50. Régine remercie toutes celles qui ont travaillé pour cet événement. Le comité a décidé de participer au prochain Cully Bazar.

Le comité a décidé d'utiliser ce bénéfice, ainsi que le don de la famille de Suzy Jomini, comme participation pour des événements tels que l'Amicale, la course ou les agapes d'après assemblée et ceci afin qu'un maximum de nos membres puisse en bénéficier. Nous pensons que Suzy Jomini aurait approuvé cette idée et nous aurons une pensée spéciale pour elle lors de ces moments.

Régine résume brièvement les événements de l'année 2016, dont l'Amicale à Lonay pour les 85 ans de notre association cantonale avec le concert du groupe « Oesch die Dritte ».

Notre programme d'hiver proposait une quarantaine de cours, activités et sorties. Environ 315 inscriptions ont été enregistrées. Certains cours ont été modestement augmentés afin de couvrir les frais administratifs et malheureusement aussi afin de ne pas devoir prendre dans la caisse pour payer la participation de celles qui oublient les cours auxquels elles se sont inscrites. Régine rappelle que pour certaines activités un nombre d'inscriptions minimum est nécessaire afin de pouvoir les maintenir.

Cette année, nous avons fêté la 30<sup>ème</sup> conférence musicale de René Spalinger pour notre groupe. A cette occasion, nous lui avons offert un bon chez Payot. Corinne Gorjat nous lit le mot de remerciement envoyé par M. Spalinger.

Pour terminer, notre présidente remercie toutes les abeilles qui participent à la vie de notre association. Elle remercie aussi à titre personnel ses amies du comité pour leur engagement.

#### Point 4 **Rapport de la caissière**

Notre caissière, Fabienne Thoney, présente et commente les comptes 2016. Cette année, nous avons eu un bénéfice, y compris le bénéfice du Cully Bazar. Nous avons également eu un résultat positif de la course, car l'apéritif nous avait finalement été offert par la maison Bolle. Suivant notre demande, nous avons reçu moins de versements par la poste ce qui a permis de diminuer un peu les charges. En raison du déficit de 2015, nous n'avons pas fait de don particulier en 2016, hormis les dons habituels au Musée de la vigne et du vin, au Vieux Lavaux, ainsi qu'un don au Coussins du Cœur.

#### Point 5 **Rapport de la commission de vérification des comptes**

Josette Tripet nous lit le rapport de la commission. Les comptes 2016 ont été vérifiés par Josette Tripet et Michèle Décastel. Les écritures sont conformes et la comptabilité a été parfaitement tenue. Au nom des vérificatrices, Josette recommande à l'assemblée d'approuver les comptes et remercie Fabienne pour son travail.

#### Point 6 **Décharge aux vérificatrices, à la caissière et au comité**

En l'absence de questions et d'objections, les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité. L'Assemblée en donne décharge à la caissière, aux vérificatrices et au comité.

#### Point 7 **Nomination de la nouvelle commission de vérification des comptes**

Notre présidente remercie Josette Tripet qui a terminé son mandat. Michèle Décastel devient 1<sup>ère</sup> membre et Nathalie Daubigny, suppléante, passe 2<sup>ème</sup> membre. Afin d'élire une nouvelle suppléante, Régine Rouge appelle une volontaire. Margarita Chevalley se propose. Elle est élue à l'unanimité.

#### Point 8 **Admission – démission**

2 nouvelles membres ont rejoint notre groupe, Mme Catherine Duchâteau Blondel et Mme Anne-Marie Buache.

11 membres ont demandé à démissionner de notre groupe.

#### Point 9 **Démission, nomination et élection du comité**

Corinne Gorjat, membre du comité depuis 2003 a souhaité démissionner. Après lecture de sa lettre de démission, Régine remercie Corinne pour ces 14 belles années au sein de notre comité. Nous lui offrons quelques fleurs et un bon cadeau. Le comité a décidé de ne pas remplacer Corinne et de continuer son mandat avec 8 membres. Régine donne quelques informations sur le fonctionnement du comité. Le mandat n'est pas très lourd, mais cela demande quand-même un investissement et il est difficile de trouver des volontaires. Régine demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé à rejoindre notre comité. En l'absence de nouvelle recrue, le comité est réélu par l'assemblée.

#### Point 10 **Présentation de la course**

Pour commencer, Christiane Lambelet lit le récit de la course 2016 à Genève écrit par Magui Bessat. Cette dernière, excusée pour cette assemblée, nous a communiqué qu'elle ne souhaitait pas continuer à s'occuper des résumés des courses. Nous lui sommes très reconnaissantes pour ses nombreuses années de fidélité et son travail. Nous lui apporterons un bon cadeau pour la remercier.

Carla Dubois nous présente la course 2017.

Régine demande si l'une des membres serait intéressée à remplacer Magui pour les récits de la course. Aucune personne présente ne se manifeste.

## Point 11 **Communications du comité**

**Comité cantonal** : le mandat étant de 12 ans maximum, 3 nouvelles membres ont été nommées, toutes exploitantes agricoles.

**Assemblée générale cantonale**: elle a eu lieu le 23 mars 2017 à Daillens et notre présidente, qui est également déléguée cantonale, s'y est rendue seule, aucun membre de notre groupe n'ayant malheureusement pu l'accompagner. Sur les 75 groupes seul le nôtre n'était pas représenté. Régine rappelle que cette assemblée est ouverte à toutes et pas seulement au membre de notre comité. Notre groupe a droit à quatre voix. En tant que membre du comité cantonal, Régine n'a pas le droit de vote. La date figure dans le programme des cours et toute personne intéressée peut s'annoncer au comité.

Régine nous donne un bref résumé des sujets discutés à l'Assemblée : votation sur la sécurité alimentaire - cours de formation continue - 3188 élèves ont participé à l'Ecole la ferme - 83 familles ont accueilli des jeunes via la programme Agriviva - 25<sup>ème</sup> édition du très populaire Brunch du 1<sup>er</sup> août.

**Manifestations diverses** : L'Amicale 2017 aura lieu à Chamblon/Treycovagnes le 8 juin et la sortie d'été, qui remporte toujours un grand succès, sera organisée par le groupe d'Echallens les 16 et 17 août.

**Coussins du cœur** : en l'absence de Sylvie Mathys, excusée pour cette assemblée, Corinne Gorjat nous lit son message par lequel elle nous informe avoir pu livrer 79 coussins à l'Association, dont 66 confectionnés lors de la journée couture du 27 janvier 2017. La présidente de l'Association a transmis ses remerciements à notre groupe. Des témoignages de femmes qui ont reçu un coussin sont disponibles sur le site internet des coussins du cœur.

## Point 12 **Révision des statuts**

Notre présidente nous informe que le comité cantonal a plusieurs fois été amené à devoir aider des groupes qui souhaitent ou doivent se dissoudre pour diverses raisons : manque de membres ou de volontaires pour le comité, discorde, etc...Le problème qui se pose alors est la destination de la fortune du groupe. En effet, cela doit être indiqué dans les statuts, or la plupart des groupes n'ont pas de statuts, ce sont les statuts cantonaux qui font foi. Mais ce point-là n'est pas clair dans les statuts du canton, Régine nous lit ce point. Quelques groupes ont rédigé leurs statuts et notre comité s'est penché sur cette question. Nous pensons qu'il serait bien de rédiger nos propres statuts. Quelques exemplaires des statuts cantonaux sont à disposition sur les tables.

## Point 13 **Propositions individuelles**

Aucune proposition n'est arrivée par écrit chez la présidente et aucune, non plus, n'est émise dans la salle.

Mina Monnier prend la parole. Elle trouve dommage et triste qu'à la fin de certaines sorties ou activités, des personnes partent sans dire merci ni même au revoir. Elle demande donc de ne pas oublier les remerciements aux membres du comité qui prennent de leur temps pour organiser des activités.

## Point 14 **Chant des Paysannes**

Nous chantons la dernière strophe du chant des paysannes.

Notre présidente clôt la séance à 20h05 et nous poursuivons la soirée, par un apéritif, puis par un repas simple, mais non moins délicieux.